NOVALAISE
entre lac et montagne

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 18 Juillet 2017 – 19H30

Sous la présidence de Monsieur Denis GUILLERMARD

Présents :
Mesdames BERNARD Mireille - COTTAREL Nicole - GUILLAUD Isabelle - JULIEN Anne-Marie - PERRIER Lysiane - SCHWARTZ Martine.
Messieurs CHARPINE François - DIEZ Stéphane - GAUTIER François - GROS Gilles - MILLION Robert - PLOUZEAU Alain.

Excusés: Mesdames TAVEL Claudine (pouvoir à M. GROS) – LAUDE Catherine (pouvoir à M. MILLION) – PUGNOT Marie (pouvoir à M. CHARPINE) – M. DAMIAN-TISSOT Patrick (pouvoir à M. GAUTIER).

Absents : Madame GUILLOT Véronique, M. LOPEZ François

Secrétaire de séance : M. CHARPINE François.

= = = = = = = = = = = = = = = = = = =

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 juin 2017 :

Question de Mme Isabelle Guillaud par rapport à la validité de la demande de permis de construire de Mr Pech pour un atelier au lieu-dit Les Bottières.

Elle nous lit un extrait du SCOT : « Les implantations d'activités à domicile (artisanales ou de services) sont autorisées uniquement dans l'enveloppe de l'habitation existante. Toute extension en vue de développer l'activité est interdite ».

Mr le Maire nous informe qu'il s'agit d'un usage privé et que le PLU autorise tout bâtiment commercial ou artisanal inférieur ou égal à 200 m², la demande de permis a été instruite et validée par les services de l'Etat.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 13 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

- Compte-rendu des commissions :

  - ***Urbanisme :*** Mme Anne-Marie Julien nous présente le premier diagnostic établi par le cabinet BDA qui est en charge de la refonte de notre PLU.
    Ce diagnostic fait un état des lieux au niveau de la démographie, de l'habitat et de la gestion de l'eau sur notre commune.

  - **Travaux :** Mr Robert Million nous informe que les travaux de façades de la maison des associations côté nord se terminent.
    Le 26/07 aura lieu une réunion avec le cabinet ISAGEO pour le démarrage des travaux route de la Crusille à l'automne. Une réunion d'information est prévue pour les riverains.
    La campagne 2017 de réfection de la voirie se termine avec de nombreux tronçons où l'enrobé a été refait.
    Les travaux de sécurisation de la route du Terreau sont également terminés.
    Le mois de septembre verra le début des travaux de l'aire de retournement des bus au niveau du parking de la salle polyvalente.
    C'est également à la rentrée que débuteront les travaux préalables à l'arrivée de la fibre optique sur notre commune : le 15 septembre, le poste NRO (nœud de raccordement

optique) sera installé à l'arrière de l'atelier municipal, le raccordement génie civil se fera sur l'avenue d'Albens (voirie départementale) à hauteur du central téléphonique. Le Département réalisera par la suite la réfection de l'enrobé depuis le rond-point à l'entrée de Novalaise jusqu'au chemin de Courvaz.

- ***Culture & Communication :*** Après un bref retour sur les animations du 14 juillet qui furent dans l'ensemble une franche réussite grâce notamment à la météo, Mr Gilles Gros nous informe que la commission réfléchit à la création d'une page Facebook pour notre commune c'est Mr Stéphane Diez qui est en charge du projet.
  Monsieur le Maire informe de la demande émanant de la part de Madame Bovagnet sur la possibilité d'installer des stands de la brocante sur la route du Bief du Moulin en remplacement de la Place du Bourniau : avis favorable de principe.
  La commission travaille également à l'élaboration du prochain bulletin municipal.
  La journée du 09 septembre sera chargée avec l'invitation autour d'un petit-déjeuner des nouveaux arrivants sur notre commune, ainsi que la présence du désormais traditionnel forum des associations.
  Mr Alain Plouzeau nous présente différents modèles de panneaux lumineux pour remplacement du notre qui donne des signes de faiblesse.
  Suite à cette présentation une décision sera prise pour son changement dans les mois à venir.

- ***Associations :*** Mr François Gautier nous informe qu'une nouvelle association de danse souhaite s'installer à la maison des associations.
  M. le Maire nous informe également que la traditionnelle journée des plantes se tiendra bien comme d'habitude au Sougey sur les emplacements du camping, les 7 et 8 octobre prochains.

I FINANCES

I.1 Plage : droit d'occupation et d'exploitation à fixer pour paddles et pédalos

Monsieur le Maire informe que la délégataire de la plage de Bon Vent exploite une activité de locations de 10 pédalos et 6 paddles ne figurant pas dans le contenu des missions énumérées dans la convention de délégation de service public, signée l'année dernière.
Il expose qu'il convient de fixer un droit d'occupation et d'exploitation pour ce matériel en rappelant que parallèlement un droit d'eau doit être également acquitté auprès de la C.C.L.A.
Il propose la somme de 60 € par paddle (soit 360 €) et 140 € par pédalo (soit 1 400 €), par saison estivale en précisant qu'il sera rédigé un avenant à la convention de DSP.

Avis du Conseil Municipal : 16 pour et 1 abstention (Mme Martine Schwartz).

II URBANISME

II.1 D.I.A.

Scp LAUDET-PACHOUD-TENOUX	Allée des Cèdres	bâti
Scp ARMAND & LIONNARD	Route du Collomb	bâti
Maître BORDET	Chemin de Courvaz	bâti

Avis du Conseil Municipal : Unanimité pour ne pas préempter.

II.2 Etat sur PC / CU / DP

PC

DE PACO Pierre	Carabin	maison individuelle
FINANCIERE MORNASSIENNE	ZA Goutier	station de lavage
MEUNIER Martin	Carabin-Favarieu	modificatif

PA Modificatif

Aménagement foncier COLLET	Carabin	suppression ouvrage rétention sur lots 3 à 13

CU

Maître TENOUX	Au Polatier	CU d'information
Maître ROUHETTE	Vaizieux	CU d'information (X2)
Maître ROUHETTE	Le Reverdeau	CU d'information
Mme DESCHAMPS VERSINI	Le Collomb	CU opérationnel
Scp ARMAND & LIONNARD	Le Collomb	CU d'information
Maître GAULARD	Carabin	CU d'information

DP

PICHON-MARTIN Joël	Chemin de Balléon	Abri terrasse
THEL Michel	Route de Yenne	Réfection toiture abri de jardin
DUMAS Stéphane	Chemin de Ruissieux	Aménagement des combles

II.3 Révision du PLU : compte-rendu de la réunion de travail du 7 juillet 2017

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Anne-Marie JULIEN.
Voir compte-rendu de la commission urbanisme.

II.4 Projet Place du Bourniau

Retour sur la présentation faite par l'architecte le 13 juin 2017 et poursuite de la réflexion.

La commission urbanisme va se réunir de façon élargie cet été dans ce but de réflexion pour notamment apporter des modifications à l'étude de départ.
D'autre part, Monsieur le Maire propose de rencontrer Monsieur Pierre CHAZELAS, notre architecte conseil, en septembre, pour analyser ce projet : accord du Conseil à l'unanimité.

II.5 Projet d'implantation d'une surface commerciale – zone artisanale du Goutier

Monsieur le Maire informe que Monsieur et Madame DAMOUR projettent l'implantation d'une surface commerciale dans la zone artisanale du Goutier. Une réunion d'information à destination des commerçants et artisans de Novalaise a eu lieu le 17 juillet 2017 afin de leur présenter le projet.

Au vu des nombreuses remontées de commerçants peu favorables à ce projet Mr le maire se propose de rencontrer de nouveau Mr Damour pour lui demander de revoir son projet.

II.6 Désignation d'un délégué pour représenter la Commune à la CCLA pour la Commission Locale d'Elaboration des Charges Transférées (CLECT) des zones artisanales

Monsieur le Maire informe que la Loi Notre ayant imposé au 1/1/2017 le transfert des compétences des zones artisanales aux communautés de communes, il y a lieu d'évaluer les charges transférables des zones artisanales de la Commune à la CCLA qui en assurera désormais la gestion.
Il convient de désigner un délégué par commune pour siéger à la commission mise en place par la CCLA.

Avis du Conseil Municipal : Mr François Gautier est proposé pour ce poste et il est élu à l'unanimité.

III VOIRIE & RESEAUX

III.1 Trafic intense de poids lourds de plus 40 tonnes dans la traversée de Novalaise : courrier de relance à la Préfecture

Monsieur le Maire rappelle qu'un courrier avait été adressé à Monsieur le Préfet de la Savoie, le 11 mai dernier, pour obtenir des informations sur les tonnages d'agrégat et m3 de matériaux inertes réellement transportés, suite à l'autorisation de renouvellement et d'extension de la carrière de Marcieux.
Sans réponse à ce jour, il propose de réitérer cette demande d'information en raison de l'intensification du trafic de poids lourds.

IV DIVERS

IV.1 Information sur la convention entre les Communes de Novalaise – Nances et l'AICA La Diane du Mont l'Epine pour utilisation des routes forestières pour agrainage

Monsieur le Maire rappelle que l'accès aux routes forestières, situées sur les territoires de Novalaise et Nances, avait été fermé à l'aide de barrières et mise en place de cadenas.
Il informe que l'AICA la Diane du Mont l'Epine, ayant obtenu un plan local d'agrainage validé par les services compétents de la DDT et de la chasse, a sollicité l'autorisation d'utiliser les routes forestières de Bonseigle, Château Richard et Combeaux avec des véhicules à moteur ainsi que l'obtention de clés pour ouverture des barrières.
L'ONF, gestionnaire des forêts de Nances et Novalaise, a été consulté et a émis un avis favorable avec réserves.
Une convention entre les Communes de Nances / Novalaise et l'AICA la Diane du Mont l'Epine a été signée afin de fixer les modalités d'accès à ces routes forestières (personnes autorisées).

V INFORMATIONS

V.1 Interventions du Département de la Savoie auprès des EPCI – entreprises – associations – Commune - particuliers

V.2 Remerciements OGEC Ecole Notre-Dame / Collège de l'Epine

Séance levée à 22h10.

Prochaines réunions du conseil municipal :

- 26 septembre 2017 à **18H30**
- 23 octobre 2017 à 19H30

Le secrétaire,
François CHARPINE

Le Maire,
Denis GUILLERMARD

MAIRIE DE NOVALAISE (Savoie)

Mairie - Route du lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 70 38 - Fax : 04 79 28 71 01 - contact@novalaise.fr
www.novalaise.fr